



## **COMPTE RENDU**

***Réunion CD du Jeudi 04 Mai 2023***

***Salle de la Bourse du Travail - Epinal***

***Présents : Yves Lallemand, Sylvie Del Missier, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Vincent Ballongue, Daniel Lecoanet, Fabien Parisse, Johnny Richard, Christian Wenner.***

***Heure de début : 20h – Heure de fin : 22h30***

### **Ordre du Jour :**

- 1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion
- 2 - Retour sur l'Assemblée Générale
- 3 - Point sur les inscriptions
- 4 - Réalisation du budget prévisionnel
- 5 - Communication : préparation du nouveau flyer / foires aux associations / Vital Sport
- 6 - Grille tarifaire
- 7 - Questions diverses

### **1 - Démission de Denis de son poste de vice-président et du comité directeur**

- Les membres du Comité ont reçu un mail de Denis, vice-président, leur annonçant son souhait de prendre du recul et leur présentant sa démission.  
Yves salue son engagement et son implication au sein du comité directeur et du club. Il lui a fait parvenir un mail pour le remercier.

En ce qui concerne la vice-présidence, Fabienne, de la commission apnée, se dit intéressée par le poste.  
Sa candidature est soumise au vote.

**Vote favorable à l'unanimité du Comité Directeur pour nommer Fabienne Floquet au poste de Vice-Présidente.**

Il est également prévu d'inviter Denis à la prochaine réunion de CD afin de marquer son départ et de le remercier pour son travail.

Les statuts indiquent qu'en cas de démission, un nouveau membre peut entrer au comité par cooptation, le CD est donc chargé de réfléchir à l'entrée d'un nouveau membre.

**2 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion du comité directeur**

• **Retour sur l'AGO du 31 mars 2023**

Dans l'ensemble, l'AGO s'est bien déroulée et le comité directeur est satisfait, la présence de M. Nardin maire d'Epinal a été un plus significatif. Des améliorations techniques sont possibles, notamment au niveau de la présentation des activités et du bilan de chaque commission.

La présence importante des adhérents, démontre l'intérêt des licenciés pour la vie du club. Yves regrette le peu d'échanges après sa lecture du rapport moral, cela aurait pu être un moment de questions et réponses avec la salle.

Lors de l'approbation des comptes, deux adhérents se sont abstenus par principe, sans exprimer ou argumenter un réel désaccord, ce que le CD regrette, car il s'agissait à ce moment précis de l'AGO d'approuver uniquement la bonne gestion du club.

• **Changement du nom de domaine du site internet**

Le bras de fer entamé avec assoweb au moment du renouvellement du contrat a finalement permis d'obtenir le changement de nom de domaine, "cpsepinale.fr" a disparu au profit de "epinalplongee.fr". Cette modification s'imposait pour être plus visible dans notre communication et plus cohérent avec le logo du club et les flammes et banderoles détenues par le CPSE.

**3 - Point sur les inscriptions**

Peu d'évolution sur le nombre d'inscrits depuis fin Mars, une seule inscription supplémentaire ce qui porte le nombre de licenciés au Club à 172.

**4 - Réalisation du budget prévisionnel**

Pour le hockey, une partie du matériel pour un montant 554.00 € sur 990.00 € prévu a été achetée. Une commande complémentaire de gants est à effectuer après avoir fait des essais de taille. Virginie est chargée de ce complément de commande.

De plus, Daniel souhaite acheter une caisse afin de ranger au sec les bonnets et les gants afin de les préserver.

Pour la plongée, deux combinaisons ont été achetées (XL homme et XL femme), il reste à commander 2 gilets stabilisateurs taille S.

En ce qui concerne les aides à la formation, deux demandes ont été présentées et versées, deux autres demandes potentielles sont en suspens.

Bien que les tarifs initiaux aient été revus à la hausse, 2 400.00 € au lieu de 1 600.00 €, la mise en place de plateformes à Chavelot reste un besoin clairement identifié. Une installation fin juin est indispensable afin de pouvoir les utiliser dès cet été. Christian est chargé de s'en occuper.

### **Validation à l'unanimité par la Comité Directeur de l'achat de deux plateformes pour 2 400.00 €**

L'achat du flash pour la commission photo est en attente du retour favorable de la subvention du département.

D'autre part, Yves va demander au président de la commission photo, un budget prévisionnel à soumettre au CD concernant la réalisation des projets évoqués lors de l'assemblée, à savoir l'organisation d'une exposition photo et la création d'un calendrier.

## **5 - Communication : flyer / foires aux associations / vital sport / Facebook**

### **Mise à jour du flyer pour la saison 2023-2024**

Reprise du flyer de cette saison en y apportant quelques modifications :

#### Recto :

Remplacer le numéro de téléphone personnel du Président par un numéro attribué au club, plus facilement transmissible en cas d'absence.

### **Le comité valide à l'unanimité l'achat d'un forfait Free à 2.00 €/mois avec carte SIM.**

Virginie est chargée de prendre l'abonnement au nom du club.

Lydie, en possession d'un smartphone dont elle n'a plus l'utilité, propose d'en faire don au club. Elle en est remerciée.

#### Verso :

Supprimer la mention du « baptême gratuit sur présentation du flyer » qui n'a pas montré son utilité et a empêché dans certains cas la mise à disposition du document.

Remplacer cette mention par « possibilité de baptême, nous contacter »

Modifier l'adresse du site à consulter pour les renseignements [www.cpsepinal.fr](http://www.cpsepinal.fr) par [www.epinalplongee.fr](http://www.epinalplongee.fr)

Ajouter un QR Code

Virginie est chargée de faire établir des devis pour l'impression des nouveaux flyers.

### **Foires aux associations 2023**

Le club participera cette année aux foires aux associations suivantes : Epinal, Golbey et Thaon-les Vosges, peut-être Charmes, abandon de Xertigny car très peu de retombées.

Décathlon renouvelle le Vital Sport sur deux jours, mais les dates ne sont pas encore connues.

Afin d'animer ces stands et de pouvoir tourner sur des demi-journées, il va falloir recruter des adhérents hors comité directeur, l'occasion d'impliquer de nouveaux adhérents motivés.

### **Page Facebook**

Il est également demandé à Lucie de dynamiser la page Facebook qui est un peu en sommeil.

## **6 - Elaboration de la Grille tarifaire 2023-2024**

Comme annoncé, le comité directeur souhaite maintenir pour la saison à venir, les tarifs appliqués en 2022-2023 sans répercuter l'inflation et les coûts supplémentaires supportés par le club.

### **Ajustement**

Ajouter le tarif de la licence - 12 ans = 12.00 €

### **PSP**

Le CD décide de mettre en sommeil la commission PSP qui n'a pas été animée cette année. Si besoin, quelques séances pourront être organisées au cours de la saison prochaine, sous la responsabilité de la commission plongée.

### **Plongée**

Vincent s'interroge sur l'âge minimum pour pratiquer la plongée au niveau du CPSE. Les avis étant divergents au niveau du CD, la question sera débattue avec le président de la commission plongée.

Yves proposera également au président de la commission plongée de modifier l'organisation de la formation avec la création en amont d'équipes pédagogiques dédiées, en priorité, à un niveau. Seuls les encadrants chargés de former les PE 20 pourraient assurer le tour de DP par rotation les mardis et mercredis afin d'éviter que des DP occasionnels ne connaissant pas les élèves gèrent les séances de travail.

Le statut "d'encadrant actif" et la cotisation préférentielle qui est liée à ce statut seront uniquement accordés aux encadrants s'étant portés volontaires pour intégrer une équipe pédagogique. Les encadrants ne souhaitant pas de contraintes pourront toujours encadrer en payant une cotisation "membre".

Une réunion des encadrants plongée est à prévoir en juin afin que chacun se positionne dans son engagement pour la saison future.

Sylvie souhaite qu'une photo soit à nouveau demandée sur le dossier afin de mettre des visages sur des noms, notamment pour les adhérents à former.

### **Apnée**

Ajouter l'activité Apnée Enfant (tarif à fixer lors de la prochaine réunion).

La commission apnée est encouragée à développer les formations à la rentrée prochaine, car lors des inscriptions, les adhérents, aussi bien nouveaux qu'anciens, sont en demande de passages de niveaux.

Il est donc souhaitable que la section réponde aux besoins exprimés.

Cela permet de valoriser les licenciés, de leur reconnaître des compétences en apnée et de fixer des objectifs aux séances d'entraînement.

D'autant plus que proposer des formations peut déboucher sur la formation d'initiateurs qui viendront renforcer l'équipe en place.

La pratique de l'activité en loisir n'est pas incompatible avec la performance.

Le prix des formations peut être symbolique et se limiter au tarif de la carte du niveau envisagé, soit environ 15.00 €

## Valorisation du bénévolat

Dans le cadre de la valorisation du bénévolat, un des objectifs prioritaires du club, et pour récompenser les encadrants de la plongée de leur engagement, le comité directeur décide que les encadrants qui formeront un conjoint, un enfant ou un petit-enfant - uniquement dans ces trois cas de figures - dans la cadre d'un passage de niveau, auront la possibilité soit de régler le forfait formation soit de payer les coûts réels des plongées effectuées, les gonflages éventuels et la carte de niveau.

## Tarif fin de saison

Un tarif de fin de saison pour une inscription à compter du 1<sup>er</sup> Mai (et valable jusqu'au 30 Septembre) sera également mis en place.

Ce tarif est fixé à 30.00 € auquel s'ajouteront les coûts de la licence incompressible et d'une formation éventuelle pour un plongeur.

## Ligne COVID

Suppression de ligne « Remise COVID ».

## 7 - Questions diverses

- Daniel informe le CD que la commission NAP a prévu de se réunir prochainement afin d'établir de nouveaux programmes et de préparer la saison prochaine ; tant au niveau de l'organisation des séances que des sorties loisirs à proposer à ses membres. Une réflexion est à mener sur l'utilisation par la NAP des deux lignes de 50 m le mardi soir et de basculer le groupe de PMT sur les lignes 25 m contiguës à la plongée, ce qui serait plus confortable dans la pratique de l'activité à la vue du nombre important de nageurs.
- Yves remercie Daniel d'avoir réparé la porte du local où les gilets sont entreposés ainsi que pour sa manipulation de nombreux blocs lors de la préparation des TIV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au lundi 19 Juin à 19 heures 30.

Le Président  
Yves Lallemand

La Vice-Présidente  
Fabienne Floquet

La Trésorière  
Sylvie Del Missier

La Secrétaire  
Virginie Vauthier

